

Groupement forestier coopératif St-François

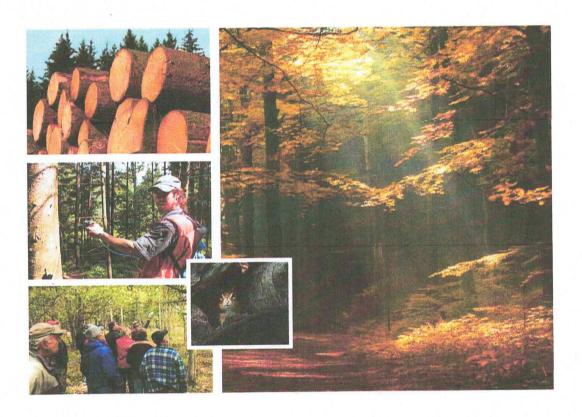
345 Parc Industriel, Windsor, Qc, J1S 3A7

819-845-3266

www.gfstfrancois.qc.ca

Actif des racines au sommet

Plan d'aménagement forestier



IDENTIFICATION DU PROPRIÉTAIRE

Nom: Adresse:

Représentant autorisé: Tél:

Numéro de Producteur forestier:

Ce plan respecte la norme FSC



Objectifs du Plan d'aménagement forestier

Le plan d'aménagement forestier est un outil de connaissance et de planification forestière destiné au propriétaire de boisé. Ce document, approuvé par un ingénieur forestier, vous permet de bien connaître votre forêt et de prendre les décisions éclairées quant à l'amélioration de la qualité et de la productivité de votre forêt dans le cadre d'un développement durable.

Le plan d'aménagement forestier est nécessaire pour obtenir votre statut de producteur forestier qui vous donne accès à l'aide financière pour la réalisation de travaux forestiers, de même qu'au programme de remboursement d'une partie de vos taxes foncières. Il est également nécessaire pour obtenir la certification environnementale FSC.

Les nombreuses recommandations qu'il contient ont été développées pour vous aider à gérer et mettre en valeur votre propriété forestière.

1- Localisation de la superficie à vocation forestière

Nom du propriétaire forestier :

Propriété numéro:01

Photographie aérienne:

2013

Municipalité régionale de comté (MRC): Haut St-Francois

Code: 410

Municipalité:

Cookshire Eaton

Code: 41038

Unité d'évaluation Cadastre	Rang	No. du lot	Zonage	Unité aména.	Superficie forestière (ha)	Superficie totale (ha)
0529-71-7949 (0055) Ascot	01	2129421	V: vert	511	41.5	41.5
0529-71-7949 (0055) Ascot	01	2132158	V: vert	511	39.8	40.3
					81.3	81.8

2-Objectifs du propriétaire

3-Éléments sensibles présents

Forestiers et environnementaux
Améliorer l'accroissement et la productivité de la forêt.
☐ Protéger l'environnement forestier.
☐ Reboiser certaines parties de la propriété.
☐ Entretenir les plantations.
☐ Améliorer l'accès par la construction d'un chemin.
☐ Aménager l'érablière en vue d'une production acéricole.
Financiers
☐ Rentabiliser mon investissement.
☐ Générer un revenu d'appoint périodique.
Personnels
Profiter de ma propriété pour mes loisirs et ma détente.
☐ Pratiquer la chasse sportive.
Léguer un patrimoine forestier productif et en santé.

	Peuplement(s)
Peuplements sensibles aux insectes ou aux maladies.	
☐ Peuplements sensibles au cl	nablis
☐ Peuplements à forte pente.	
Présence d'un cours d'eau c	ou d'un lac. 5-10-29
☐ Milieu humide (marais, éta marécage, tourbière, prairie	
☐ Ravage de cerfs de Virginie	
☐ Habitats fauniques reconnu	s
 Espèces floristiques ou faur statut précaire. 	
Autre: Hilieu humi	de boisé

No.	Type de peuplement	Superficie	Essences princi	pales
001	Sapinière Densité*: A Hauteur (m): 17 /	1.4 ha Sapin Âge: 50	Érable rouge	Tremble
	Ce peuplement est mature et suscep perte de bois marchand.		·	
	perte de bois marchand.			
	perte de bois marchand.	upins matures. Cette intervention		

002	Aulnaie				1.8 ha Aulne rugueux	Nerprun
	Densité*:	Hauteur (m):	1	Âge:		
	On observe	e que le nerprun e est difficile d'amé	st abon nager c	dant dans e secteur d	ce secteur de la propriété e la propriété.	. Considérant l'humidité du site et la forte densité d

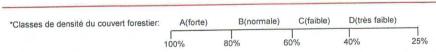
Traitement suggéré :

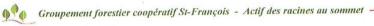
003 Feuillu sur station humide 2.1 ha Frêne noir

Densité*: B Hauteur (m): 14 / Âge: 40

Ce peuplement est situé sur un site très humide et improductif. On observe de la mortalité dans les tiges commerciales suite au conséquence d'une humidité excessive. Aucune intervention sylvicole est possible dans ce secteur de la propriété.

Traitement suggéré :





Type de peuplement	Superficie	Essences principales	
Mélangé sur station humide	3.1 ha Frêne noir	Sapin	Cèdre
Densité*: C Hauteur (m): 11 /14	Âge: 20 40 Bouleau gris		
	peuplement Mélangé sur station humide	peuplement Mélangé sur station humide Densité*: C Hauteur (m): 11 /14 Âge: 20 40 Bouleau gris	peuplement Mélangé sur station humide 3.1 ha Frêne noir Sapin

Ce peuplement est situé sur un site humide par secteur et la densité est très irrégulière. Considérant la faible densité et l'humidité dans ce peuplement il est suggéré de patienter quelques années avant d'entreprendre des travaux.

Traitement suggéré :

005 Friche 1.0 ha Sapin Érable rouge Tremble

Densité*: Hauteur (m): / Âge:

On observe un ruisseau important dans ce secteur utilisé pour la chasse.

Traitement suggéré :

006 Mélangé sur station humide 2.4 ha Cèdre Frêne noir Sapin

Densité*: A Hauteur (m): 17 / Âge: 60

Ce peuplement est situé sur un site humide par secteur et la densité est très irrégulière. Ce peuplement est susceptible au chablis et on observe de la mortalité dans les tiges dominantes. Il est suggéré de récolter les tiges les plus endommagées dans les secteurs denses pour éviter une perte de bois marchand.

Traitement suggéré :
La récupération des arbres les plus endommagés dans les endroits denses du peuplement devrait favoriser la croissance des tiges résiduelles et éviter une perte de bois marchand.

*Classes de densité du couvert forestier: A(forte) B(normale) C(faible) D(très faible)

100% 80% 60% 40% 25%



No. peup.	Type de peuplement	Superficie	Essences principales		
	Mélangé sur station humide Densité*: A Hauteur (m): 14 / Ce peuplement est situé sur un site h	2.7 ha Cèdre Âge: 60	Frêne noir	Sapin	

Ce peuplement est situé sur un site humide par secteur et la densité est très irrégulière. Ce peuplement est susceptible au chablis et on observe de la mortalité dans les tiges dominantes. Il est suggéré de récolter les tiges les plus endommagées dans les secteurs denses pour éviter une perte de bois marchand.

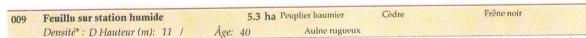
Traitement suggéré :

La récupération des arbres les plus endommagés dans les endroits denses du peuplement devrait favoriser la croissance des tiges résiduelles et éviter une perte de bois marchand.

008	Mélangé sur station humide	1.2 ha Cèdre	Sapin	Frêne noir
000	Densité* : C Hauteur (m): 11 /	Âge: 50 Érable rouge	Tremble	

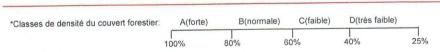
Ce peuplement est situé sur un site humide par secteur et la densité est très irrégulière. Le nerprun est très abondant dans ce secteur. Considérant la faible densité aucune intervention sylvicole est suggérée dans ce secteur.

Traitement suggéré :



Ce peuplement est situé sur un site très humide et improductif. On observe de la mortalité dans les tiges commerciales suite au conséquence d'une humidité excessive. Aucune intervention sylvicole est possible dans ce secteur de la propriété.

Traitement suggéré :





No. peup. 010	Type de peuplement	Superficie	Essences princip	ales
	Mélangé sur station humide Densité*: C Hauteur (m): 11 /14	4.3 ha Frêne noir Âge: 20 60 Aulne rugueux	Érable rouge Nerprun	Cèdre
		0 2		
	Ca nounlement set situé sur un site	humide et la densité est très irrégulière. Le nerprun est très abondant par endroi	Un ruisseau importa it. Considérant la fail	nt est présent dans ce secte ble densité aucune

le rouge	Cèdre	Sapin	2.0 ha	Résineux avec feuillu intolérant)11
	Nerprun	Tremble	Âge: 30	Densité* : A Hauteur (m): 9 /	
ale a	en coupe d'éclaircie précor	ır à déjà été traité e	cerve qu'un secte	Densité*: A Hauteur (m): 9 / Ce peuplement est irrégulier et on ob diminuer la densité globale de tiges e	

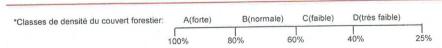
la croissance est bonne. Il est suggéré de patienter quelques années avant d'entreprendre une seconde intervention.

Traitement suggéré :



Ce peuplement est irrégulier et on observe qu'un secteur a déjà été traité en coupe d'éclaircie précommerciale afin de diminuer la densité globale de tiges et ainsi augmenter la croissance des tiges résiduelles. Le traitement a bien fonctionné et la croissance est bonne. Il est suggéré de patienter quelques années avant d'entreprendre une seconde intervention.

Traitement suggéré :



No. peup.	Type de . peuplement	Superficie	Essences pri	ncipales
013	Friche	0.9 ha Bouleau gris	Sapin	Cèdre
	Densité*: Hauteur (m):	Âoe:		

Ce peuplement est situé sur un site humide par secteur et la densité est très irrégulière. Considérant la faible densité et l'humidité dans ce peuplement il est suggéré de patienter quelques années avant d'entreprendre des travaux.

Traitement suggéré :

014 Résineux en régénération

1.2 ha Sapin

Mélèze laricin

Densité*: Hauteur (m): / Âge:

Ce peuplement est irrégulier et on observe qu'un secteur à déjà été traité en coupe d'éclaircie précommerciale afin de diminuer la densité globale de tiges et ainsi augmenter la croissance des tiges résiduelles.

Les trouées ont fait l'objet d'un reboisement pour améliorer la densité. Il est suggéré de patienter quelques années avant d'entreprendre une seconde intervention.

On observe des fossés de drainage dans ce secteur de la propriété.

Traitement suggéré :

015 Érablière rouge résineuse

1.9 ha Érable rouge

Sapin

Cèdre

Densité*: B Hauteur (m): 14 /

Âge: 20

50 Frêne noir

Nerprun

Ce peuplement est irrégulier et on observe qu'un secteur a déjà été traité en coupe d'éclaircie afin d'augmenter la croissance des tiges résiduelles. Le traitement a bien fonctionné et la croissance est bonne. Il est suggéré de patienter quelques années avant d'entreprendre une seconde intervention.

On observe la présence de nerprun par secteur.

Traitement suggéré :

*Classes de densité du couvert forestier:



B(normale)





	Type de peuplement	Superficie	Essences principales
016	Cèdrière	0.7 ha Cèdre	Érable rouge
	Densité*: B Hauteur (m): 14 /	Âge: 50	aité en coupe d'éclaircie afin d'augmenter la croissance

des tiges résiduelles. Le traitement à bien fonctionne et la croissance est bonne. Il est suggere de parientel que que avant d'entreprendre une seconde intervention.

On observe la présence de nerprun par secteur.

Traitement suggéré :

017 Sapinière à résineux 2.6 ha Sapin Mélèze laricin

Densité*: B Hauteur (m): 11 / Âge: 30

Ce peuplement est irrégulier et on observe qu'un secteur à déjà été traité en coupe d'éclaircie précommerciale afin de diminuer la densité globale de tiges et ainsi augmenter la croissance des tiges résiduelles. Le traitement a bien fonctionné et la croissance est bonne. Il est suggéré de patienter quelques années avant d'entreprendre une seconde intervention.

On observe des fossés de drainage dans ce secteur de la propriété.

Traitement suggéré :

 O18
 Érablière rouge résineuse
 1.2 ha Érable rouge
 Sapin
 Mélèze laricin

 Densité*: A Hauteur (m): 11 / 17
 Âge: 20 40 Cèdre

Ce peuplement est irrégulier et on observe qu'un secteur a déjà été traité en coupe d'éclaircie afin d'augmenter la croissance des tiges résiduelles. Le traitement a bien fonctionné et la croissance des tiges est bonne. On observe quelques sapins susceptibles au chablis urgent de récolter dans ce secteur.

On observe la présence de nerprun par secteur.

Traitement suggéré : Il faudrait récolter les sapins matures. Cette intervention permettrait d'améliorer la qualité du peuplement et favoriserait l'installation d'une bonne régénération.

*Classes de densité du couvert forestier: A(forte) B(normale) C(faible) D(très faible)

100% 80% 60% 40% 25%



No.	Type de . peuplement	Superficie	Essences principales
019	Sapinière	0.6 ha Sapin	
	Densité*: A Hauteur (m): 14	Âge: 40	

Ce peuplement est irrégulier et on observe qu'un secteur a déjà été traité en coupe d'éclaircie afin d'augmenter la croissance des tiges résiduelles. Le traitement a bien fonctionné et la croissance est bonne. Il est suggéré de récolter les sapins dans les endroits denses pour favoriser les tiges d'avenirs.

Traitement suggéré :

Il faudrait récolter les sapins matures. Cette intervention permettrait d'améliorer la qualité du peuplement et favoriserait l'installation d'une bonne régénération.

020	Érablière rouge résineuse	0.9 ha Érable rouge	Sapin	
	Densité*: B Hauteur (m): 17 /	Âge: 50		1000

Ce peuplement est irrégulier et on observe qu'un secteur a déjà été traité en coupe d'éclaircie afin d'augmenter la croissance des tiges résiduelles. Le traitement a bien fonctionné et la croissance est bonne. Il est suggéré de récolter les sapins dans les endroits denses pour favoriser les tiges d'avenirs.

Traitement suggéré :

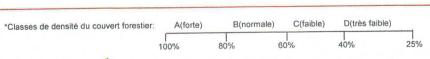
COUPE DE JARDINAGE 2018

Ce traitement consiste en une coupe (à tous les 15 à 20 ans) réalisée dans un peuplement constitué de différentes classes d'âge. L'intervention consiste à couper entre 20 et 35% du volume marchand total du peuplement et doit viser l'amélioration de celui-ci en récupérant les tiges défectueuses, mal formées ou matures. Cette coupe favorise la régénération du peuplement dans les trouées laissées par les arbres abattus.

		I I I I I I I I I I I I I I I I I I I				
021	Chemin				0.8 ha	
	Densité*:	Hauteur (m):	1	Âge:		

Chemin carrossable en voiture.

Traitement suggéré :





No.	Type de peuplement	Superficie	Essences pri	ncipales
022	Sapinière à résineux	1.5 ha Sapin	Cèdre	Mélèze laricin
	Densité*: A Hauteur (m): 11 /	Âge: 20 40		

Ce peuplement est irrégulier et on observe qu'un secteur a déjà été traité en coupe d'éclaircie afin d'augmenter la croissance des tiges résiduelles. Ce secteur est humide et on observe des fossés de drainage dans ce secteur. Il est suggéré de récolter les sapins dans les endroits denses pour favoriser les tiges d'avenirs.

Traitement suggéré :

COUPE DE JARDINAGE 2018

Ce traitement consiste en une coupe (à tous les 15 à 20 ans) réalisée dans un peuplement constitué de différentes classes d'âge. L'intervention consiste à couper entre 20 et 35% du volume marchand total du peuplement et doit viser l'amélioration de celui-ci en récupérant les tiges défectueuses, mal formées ou matures. Cette coupe favorise la régénération du peuplement dans les trouées laissées par les arbres abattus.

023	Mélangé sur station humide	2.8 ha Cèdr	e	Frêne noir	Sapin
	Densité*: B Hauteur (m): 14 /	Âge: 50	Érable rouge		
	Ca nounlement est situé sur un site	humide par secteur et la	densité est très	irrégulière. Le ner	prun est très abondant dans ce

secteur. Considérant la faible densité aucune intervention sylvicole est suggérée dans ce secteur.

Traitement suggéré :

024	Cèdrière à résineux	1.4 ha Cèdre	Mélèze laricin	Sapin
	Dougité* · A Hauteur (m) · T	1 /17 Âge: 20 70		

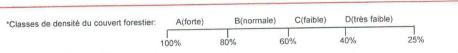
Ce peuplement est irrégulier et on observe qu'un secteur a déjà été traité en coupe d'éclaircie afin d'augmenter la croissance des tiges résiduelles. Le traitement a bien fonctionné et la croissance des tiges est bonne. On observe quelques mélèzes matures a récolter dans ce secteur.

On observe la présence de nerprun par secteur.

Traitement suggéré :

COUPE DE JARDINAGE 2018

Ce traitement consiste en une coupe (à tous les 15 à 20 ans) réalisée dans un peuplement constitué de différentes classes d'âge. L'intervention consiste à couper entre 20 et 35% du volume marchand total du peuplement et doit viser l'amélioration de celui-ci en récupérant les tiges défectueuses, mal formées ou matures. Cette coupe favorise la régénération du peuplement dans les trouées laissées par les arbres abattus





o. eup.	Type de peuplement	Superficie	Essences princi	pales
25	Feuillu sur station humide	1.1 ha Érable rouge	Frêne noir	Sapin
	Densité* : C Hauteur (m): 14 /	Âge: 40 Tremble		
	Ce peuplement est irrégulier et on obdes tiges résiduelles. Les trouées ont est envahie par d le nerprun, le boule II est recommandé de dégager les épi	été reboisées afin d'installer plus r	apidement une regeneral	in d'augmenter la croissance tion de qualité. La plantation
	Traitement suggéré : ENTRETIEN MANUEL DE LA Pl L'entretien manuel de la plantation v circulaire sera utilisé pour dégager la résultant de l'opération seront laissés	vise à contrôler la végétation indés	meni ia biantanon, Tous	ies accincis ac coupe
026	Cèdrière à résineux	1.5 ha Cèdre	Sapin	Aulne rugueux
027	Mélangé sur station humide	2.7 ha Cèdre	Frêne noir	Sapin
027	Mélangé sur station humide Densité*: C Hauteur (m): 11 / Ce peuplement est situé sur un site peuplement. Le nerprun est très ab intervention sylvicole est suggérée	Âge: 50 Érable rou humide et la densité est très irrégi ondant dans ce secteur. Considéra	ige	ues îlots denses dans ce
027	Densité*: C Hauteur (m): 11 / Ce peuplement est situé sur un site	Âge: 50 Érable rou humide et la densité est très irrégi ondant dans ce secteur. Considéra	ige	ues îlots denses dans ce



lo. eup.	Type de peuplement	Superficie	Essences principales
28	Cèdrière Densité*: B Hauteur (m): 17 /	9.6 ha Cèdre Âge: 70 90	
	Ce peuplement est irrégulier et on c	observe qu'un traitement sylvicol	e a été réalisé il y a plus de 10 ans dans ce secteur. Ce s les trouées. Une étude plus précise pour déterminer ent approprié. On observe des fossés de drainage dans co
	dans le but d'assurer le renouveller conditions favorables à la régénéra traitement consiste à enlever entre	première des coupes progressives nent du peuplement. Elle vise l'él tion naturelle provenant des arbi 30 et 50% du volume initial du p	de régénération réalisée dans un peuplement mature limination des arbres dominés afin de créer des res dominants conservés comme semenciers. Ce leuplement permettant ainsi d'ouvrir le couvert forestier st réalisée afin de déterminer si le peuplement est bien e ou à la coupe finale si la régénération est suffisante.
			c Cèdre
)29	Aulnaie Densité*: Hauteur (m): /	3.1 ha Aulne rugueux Âge:	Cedie
	Traitement suggéré :		
030	Cèdrière Densité*: A Hauteur (m): 17 /	1.4 ha Cèdre Âge: 70	(and the arms of the largest dampers d
030	Cèdrière Densité*: A Hauteur (m): 17 /	Âge: 70	égulière. On observe quelques îlots denses dans ce aucune intervention sylvicole est suggérée dans ce secte
030	Cèdrière Densité*: A Hauteur (m): 17 /	Âge: 70	égulière. On observe quelques îlots denses dans ce aucune intervention sylvicole est suggérée dans ce secte
030	Cèdrière Densité*: A Hauteur (m): 17 /	Âge: 70	égulière. On observe quelques îlots denses dans ce aucune intervention sylvicole est suggérée dans ce secte
030	Cèdrière Densité*: A Hauteur (m): 17 / Ce peuplement est situé sur un sit peuplement. Considérant l'humid	Âge: 70	égulière. On observe quelques îlots denses dans ce aucune intervention sylvicole est suggérée dans ce secte
030	Cèdrière Densité*: A Hauteur (m): 17 / Ce peuplement est situé sur un sit peuplement. Considérant l'humid	Âge: 70	égulière. On observe quelques îlots denses dans ce aucune intervention sylvicole est suggérée dans ce secte
030	Cèdrière Densité*: A Hauteur (m): 17 / Ce peuplement est situé sur un sit peuplement. Considérant l'humid	Âge: 70	égulière. On observe quelques îlots denses dans ce aucune intervention sylvicole est suggérée dans ce secto

100%

80%

60%

40%

25%

No.	Type de peuplement	Superficie	Essences principa	les
031	Cèdrière à résineux	7.9 ha Cèdre	Mélèze laricin	Sapin
	Densité*: B Hauteur (m): 14 /	Âge: 70		

Ce peuplement est situé sur un site humide et la densité est très irrégulière. On observe quelques îlots denses dans ce peuplement. Le nerprun est très abondant dans ce secteur. Considérant l'humidité du site et la faible croissance aucune intervention sylvicole est suggérée dans ce secteur.

Traitement suggéré :

Des travaux de reboisement ont été réalisés 2005 pour régénérer ce site. L'origine est la remise en production d'une superficie improductive et l'objectif de la plantation est la production de matière ligneuse.

La plantation est envahie par d le nerprun, le bouleau gris et le tremble. Il est recommandé de dégager les épinettes rapidement pour favoriser leur croissance.

Traitement suggéré : ENTRETIEN MANUEL DE LA PLANTATION 2018

ENTRETIEN MANUEL DE LA PLANTATION 2018 L'entretien manuel de la plantation vise à contrôler la végétation indésirable nuisant à la croissance des plants. La scie circulaire sera utilisé pour dégager la plantation des arbustes qui oppriment la plantation. Tous les déchets de coupe résultant de l'opération seront laissés sur place, recyclant par le fait même les éléments nutritifs provenant du sol.

033 Sapinière 0.4 ha Sapin Tremble Nerprun

Densité*: A Hauteur (m): 14 / Âge: 40

On observe plusieurs sapins matures dans ce secteur de la propriété. Il est suggéré de récolter rapidement les sapins matures afin d'éviter les chablis et la perte de bois marchand.

Traitement suggéré : Il faudrait récolter les sapins matures dans ce secteur. Cette intervention permettrait d'améliorer la qualité du peuplement et favoriserait l'installation d'une bonne régénération.

*Classes de densité du couvert forestier: A(forte) B(normale) C(faible) D(très faible)

100% 80% 60% 40% 25%



o. eup.	Type de peuplement	Superficie	Essences princ	ipales
34	Pessière à résineux Densité*: C Hauteur (m): 13	2.7 ha Épinette noire Âge: 70	Mélèze laricin	
	Ce peuplement est situé sur un s	site très humide et improductif. On obse excessive. Aucune intervention sylvicol	rve de la mortalité dan e est possible dans ce s	s les tiges commerciales suit secteur de la propriété.
	Traitement suggéré :			
35	Friche	0.4 ha Cèdre	Sapin	Tremble
,5	Densité*: Hauteur (m):	/ Âge: r et on observe la présence du nerprun d	lana las traváss. Ca sas	rteur est utilisé nour la chass
	Traitement suggéré :			
	Traitement suggéré :			
36	Cèdrière à résineux	1.3 ha Cèdre	Sapin	Tremble
36	Cèdrière à résineux Densité*: C Hauteur (m): 14 Ce peuplement est irrégulier et fonctionné et la croissance des		é en coupe d'éclaircie. ensité il est suggéré de p	Le traitement a bien
336	Cèdrière à résineux Densité*: C Hauteur (m): 14 Ce peuplement est irrégulier et fonctionné et la croissance des d'entreprendre des travaux. On	/ Âge: 50 on observe qu'un secteur a déjà été trait tiges est bonne. Considérant la faible de	é en coupe d'éclaircie. ensité il est suggéré de p	Le traitement a bien
336	Cèdrière à résineux Densité*: C Hauteur (m): 14 Ce peuplement est irrégulier et fonctionné et la croissance des d'entreprendre des travaux. On	/ Âge: 50 on observe qu'un secteur a déjà été trait tiges est bonne. Considérant la faible de	é en coupe d'éclaircie. ensité il est suggéré de p	Le traitement a bien
336	Cèdrière à résineux Densité*: C Hauteur (m): 14 Ce peuplement est irrégulier et fonctionné et la croissance des d'entreprendre des travaux. On	/ Âge: 50 on observe qu'un secteur a déjà été trait tiges est bonne. Considérant la faible de	é en coupe d'éclaircie. ensité il est suggéré de p	Le traitement a bien
336	Cèdrière à résineux Densité*: C Hauteur (m): 14 Ce peuplement est irrégulier et fonctionné et la croissance des d'entreprendre des travaux. On	/ Âge: 50 on observe qu'un secteur a déjà été trait tiges est bonne. Considérant la faible de	é en coupe d'éclaircie. ensité il est suggéré de p	Le traitement a bien
336	Cèdrière à résineux Densité*: C Hauteur (m): 14 Ce peuplement est irrégulier et fonctionné et la croissance des d'entreprendre des travaux. On	/ Âge: 50 on observe qu'un secteur a déjà été trait tiges est bonne. Considérant la faible de	é en coupe d'éclaircie. ensité il est suggéré de p	Le traitement a bien

25%

5- Liste des traitements forestiers suggérés

No.peup	Type de peuplement	Traitement	Année suggérée	Superf.	Priorité'
001	Sapinière	Coupe de récupération partielle	2018	1.0	1
006	Mélangé sur station humide	Coupe d'amélioration	2023	1.0	2
007	Mélangé sur station humide	Coupe d'amélioration	2023	1.0	2
018	Érablière rouge résineuse	Coupe d'amélioration	2018	0.5	1
019	Sapinière	Coupe d'amélioration	2018	0.6	1
020	Érablière rouge résineuse	Jardinage résineux mécanisé	2018	0.9	1
022	Sapinière à résineux	Jardinage résineux manuel	2018	1.0	1
024	Cèdrière à résineux	Jardinage résineux mécanisé	2018	0.5	1
025	Feuillu sur station humide	2e dégagement plantation résineux	2018	0.5	1
028	Cèdrière	Jardinage autres résineux mécanisée	2018	6.0	1
032	Plantation	2e dégagement plantation résineux	2018	3.0	1
033	Sapinière	Coupe d'amélioration	2018	0,4	1

PLANTATIONS ; Toutes les plantations de cette propriété ont pour provenance le boisement et pour objectif la production de matière ligneuse.

3. Long terme: à revoir dans 5 à 10 ans

*Priorité: 1.Court terme: prêt à faire 2. Moyen terme: à réaliser dans 3 à 5 ans 3. Long terme: à revoir dans 5 à 10 ans La superficie indiquée est une estimation de la superficie traitable du peuplement. Celle-ci peut différer de la superficie totale indiquée à la section précédente.

Note: - Toute prescription sylvicole signée par un ingénieur forestier peut s'ajouter à cette liste de traitements

6- Autres éléments importants à prendre en considération

- Validation des traitements: Certains traitements suggérés dans ce plan peuvent bénéficier d'une aide financière.
 Avant de débuter vos travaux, contactez l'équipe du Groupement forestier pour valider l'admissibilité à une aide financière et préparer les documents nécessaires à son obtention.
- Réglementation municipale: Certains traitements suggérés sont assujettis à la réglementation municipale ou
 provinciale (ex: coupe de bois). Veuillez contacter votre municipalité et les ministères concernés pour vérifier la
 réglementation en vigueur et vous assurer d'obtenir les permis nécessaires. Concernant les travaux de construction de
 chemin, il est important de respecter un plan et devis approuvé par un ingénieur forestier. Ces travaux ont un impact
 important sur la qualité de l'eau et doivent être planifiés avec soin.
- Réglementation gouvernementale: Certaines espèces fauniques et floristiques désignées, de même que les milieux humides et les habitats fauniques désignés, sont assujettis à des lois ou des réglements proviciaux ou fédéraux. N'hésitez pas à contacter les Ministères concernés si vous avez des doutes ou des interrogations.

 Contingent de mise en marché: Avant d'entreprendre des du Groupement forestier (si vous êtes membre du Groupem l'Estrie (si vous n'êtes pas membre du Groupement) de la di- vendre votre bois. 	ent) ou auprès du Syndicat des Producteurs de bois de
Visite conseil : Vous pouvez également rencontrer un profe à vos questions concernant l'aménagement forestier de votre	essionnel du Groupement sur votre propriété pour répondre e propriété. Un frais minimum s'applique.
. , , , , , , , , , , , , , , , , , , ,	
7- Acceptation et signature	
Les traitements recommandés dans ce plan d'aménager les décisions qui lui permettront de mettre en valeur sa f traitements demeure toutefois le privilège du propriétaire	orêt et sa propriété. La décision de réaliser ces
Je reconnais avoir pris connaissance de mon plan d'ame	énagement forestier.
be recommended by the commence at their plant a since	
	8-11-2018 Date
Signature du propriétaire forestier	Date
ou de son représentant	
Attestation de l'ingénieur forestier	
Ce plan d'aménagement forestier appartenant à	
Ce plan d'aménagement forestier appartenant à est valide pour une période de 10 ans à compter de la d	ate de signature de l'ingénieur forestier.
oot vando pour uno portodo do 10 ano a comp	
J'ai vérifié et je certifie que ce plan d'aménagement est d	conforme aux réglements de l'Agence de mise en
valeur de la forêt privée de l'Estrie et aux pratiques sylvie	color reconnues
valeur de la foret privée de l'Estrie et aux pratiques sylvi	coles reconnides.
1	7-10/0-10
Signature de l'ingénieur forestier	
	Date
Marc Beaubien ing.f. Permis no: 85-036	
Plan d'aménagement préparé par	
My Ameris	
technicien forestier	
technicien forestier	Date
//	Date
V	Date
	Date
The state of the s	Date
	The state of the s
Coupon retour pour l'acquéreur de cette propriété forestière qui souh	
suivante (à joindre à votre demande de statut) :	aite obtenir son statut de producteur forestier pour la propriété
suivante (à joindre à votre demande de statut) : Municipalité Cadastre Rang Lot	aite obtenir son statut de producteur forestier pour la propriété Zonage
suivante (à joindre à votre demande de statut) : Municipalité Cadastre Rang Lot	aite obtenir son statut de producteur forestier pour la propriété
suivante (à joindre à votre demande de statut) : Municipalité Cadastre Rang Lot Cookshire Eaton Ascot 01	aite obtenir son statut de producteur forestier pour la propriété Zonage
suivante (à joindre à votre demande de statut) : Municipalité Cadastre Rang Lot Cookshire Eaton Ascot 01	aite obtenir son statut de producteur forestier pour la propriété Zonage
suivante (à joindre à votre demande de statut) : Municipalité Cadastre Rang Lot Cookshire Eaton Ascot 01 Numéro de statut de producteur du vendeur: GARD63515066	aite obtenir son statut de producteur forestier pour la propriété Zonage V: vert
Cookshire Eaton Ascot 01 Numéro de statut de producteur du vendeur: GARD63515066 Je reconnais avoir pris connaissance du plan d'aménagement forestie	aite obtenir son statut de producteur forestier pour la propriété Zonage V: vert
Municipalité Cadastre Rang Lot Cookshire Eaton Ascot 01 Numéro de statut de producteur du vendeur: GARD63515066	aite obtenir son statut de producteur forestier pour la propriété Zonage V: vert

Annexe 1

Principes et critères de gestion forestière FSC

La forêt est un écosystème naturel qui possède une valeur économique, écologique et sociale importante. Chaque génération l'utilise pour ses propres besoins et doit s'assurer de la préserver en bon état pour le bénéfice des générations à venir.

La certification forestière FSC est un processus d'encadrement dans lequel les propriétaires s'engagent volontairement à aménager leur forêt solon des principes d'aménagement responsable. Pour s'y conformer, les propriétaires forestiers doivent respecter certains principes de base :

- respecter et mettre en application un plan d'aménagement forestier signé par un ingénieur forestier;
- respecter les saines pratiques d'intervention reconnues pour la forêt privée au Québec;
- respecter les Lois et règlements en vigueur;
- préserver la biodiversité, les ressources hydrologiques, les sols, les paysages et les écosystèmes uniques et fragiles et préserver les caractéristiques naturelles de la forêt;
- identifier clairement les limites de sa propriété à proximité des opérations forestières pouvant y avoir lieu;
- pratiquer une activité forestière visant le maintien et l'amélioration du bien-être social et économique à long terme des travailleurs forestiers et des collectivités locales;
- développer et encourager une utilisation multiple des produits et services de la forêt;
- avoir recours à des entrepreneurs forestiers qualifiés, comme le Groupement forestier coopératif St-François, pour l'exécution des travaux d'aménagement forestiers soustraités;
- déclarer toute épidémie d'insectes ou de maladies aux autorités compétentes;
- utiliser, lorsque nécessaire, les pesticides de façon adéquate et disposer de ceux-ci ainsi que des autres matières dangereuses et résiduelles d'une manière sécuritaire pour l'environnement;
- suivre la procédure d'intervention d'urgence en cas d'urgence médicale ou environnementale (déversement ou incendie):
- garder un registre des travaux sylvicoles réalisés;
- limiter l'utilisation du reboisement de façon à favoriser, le plus possible, l'aménagement des forêts naturelles;
- déclarer aux autorités compétentes toute activité illicite portée à sa connaissance ayant lieu sur sa propriété;
- déclarer toute conversion du sol à des fins autres que forestière et aviser de toute modification de la superficie sujette à la certification.

Adresses utiles

Agence de mise en valeur de la forêt privée de l'Estrie, 819 875-1007, (www.agenceestrie.qc.ca)

Cultur'Innov, (reboisement de plantes médicinales) 819-340-1836, (www. culturinnov.qc.ca)

Financement agricole Canada, 819 564-5512 , (www.fcc-fac.ca/fr/)

Forest stewardship council Canada (FSC), 1 877 571-1133, (www.fsccanada.org/francais.htm)

La financière agricole du Québec, 819 820-3323, (www.fadq.qc.ca/index.php?id=31)

Ministère développement durable et environnement, 1-800 561-1616, (http://www.mddelcc.gouv.qc.ca/)

Ministère des forêts de la faune et des Parcs, 819 820-3190, (http://www.mffp.gouv.qc.ca/forets/privees/index.jsp)

Syndicat des Producteurs forestiers du Sud du Québec, 819 346-8905,

Fédération des producteurs forestiers du Québec, http://www.foretprivee.ca,



Annexe 2 - Données techniques et forestières

0898		Propriété n	0.01	Photo
Resp:	Tél: (Ascot Premier lot:	Rang:01 2129421	2013

Resp:				Т	'él: (Pre	emier lot:	2129421			
No. peup.	Appelation	Densité Hauteur Age	Essences principales	Superf. approx.	Surface terrière m2/ha	Ré Stocking	génératio % feuil		Traitements	Année	Quant I	rio
001	SS	A 17 50	SAB/ERR/PET/ / /	1.4	24	0%	0 %	0 %	CRBA	2018	1.0	1
002	Aulnaie		AUR/NER/ / /	1.8	0	0%	0 %	0 %				
003	Fh	B 14 40	FRN/ / / / /	2.1	18	0%	0 %	0 %				
004	FhR	C 11 14 20 40	FRN/SAB/THO/ BOG/ /	3.1	14	0%	0 %	0 %				
005	fr		SAB/ERR/PET/ / /	1	0	0%	0 %	0 %				
006	RFh	A 17 60	THO/FRN/SAB/ / /	2.4	27	0%	0 %	0 %	CA	2023	1.0	2
007	FhR	A 14 60	THO/FRN/SAB/ / /	2.7	32	0%	0 %	0 %	CA	2023	1.0	2
008	RFh	C 11 50	THO/SAB/FRN/ ERR/PET/	1.2	15	0%	0 %	0 %				
009	Fh	D 11 40	PEB/THO/FRN/ AUR/ /	5.3	10	0%	0 %	0 %	v			
010	FhR	C 11 14 20 60	FRN/ERR/THO/ AUR/NER/	4.3	16	0%	0 %	0 %				
011	RFi	A 9 30	SAB/THO/ERR/ PET/NER/	2	16	0%	0 %	0 %				
012	SS	A 11 30	SAB/ERR/ / / /	1.8	14	0%	0 %	0 %				
013	fr		BOG/SAB/THO/ / /	0.9	0	0%	0 %	0 %				
014	Rr		SAB/MEL/ / /	1.2	0	0%	0 %	0 %				
015	EoR	B 14 20 50	ERR/SAB/THO/ FRN/NER/	1.9	17	0%	0 %	0 %				

Source: Photographie aérienne et inventaire forestier au prisme



Annexe 2 - Données techniques et forestières

0898		Propriété no	0.01	Photo
Resp:	Tél:	Ascot Premier lot:	Rang:01 2129421	2013

Resp:				T	'él:		Pre	emier lot:	2129421			
No. peup.	Appelation	Densité Hauteur Age	Essences principales	Superf. approx. ha	Surface terrière m2/ha	Ré Stocking	générati % feuil		Traitements	Année	Quant F	rio.
016	CC	B 14 50	THO/ERR/ / / /	0.7	24	0%	0 %	0 %				
017	RS	B 11 30	SAB/MEL/ / / /	2.6	16	0%	0 %	0 %				
018	EoR	A 11 17 20 40	ERR/SAB/MEL/ THO/ /	1.2	28	0%	0 %	0 %	CA	2018	0.5	1
019	SS	A 14 40	SAB/ / / / /	0.6	22	0%	0 %	0 %	CA	2018	0.6	1
020	EoR	B 17 50	ERR/SAB/ / /	0.9	24	0%	0 %	0 %	RJR	2018	0.9	1
021	Chemin		11111	0.8	0	0%	0 %	0 %				
022	RS	A 11 20 40	SAB/THO/MEL/ / /	1.5	38	0%	0 %	0 %	RJR	2018	1.0	1
023	RFh	B 14 50	THO/FRN/SAB/ ERR/ /	2.8	22	0%	0 %	0 %				
024	RC	A 11 17 20 70	THO/MEL/SAB/	1.4	28	0%	0 %	0 %	RJR	2018	0.5	1
025	Fh	C 14 40	ERR/FRN/SAB/P ET/ /	1.1	12	0%	0 %	0 %	ECME2	2018	0.5	1
026	RC	D 11 30	THO/SAB/AUR/ NER/ /	1.5	6	0%	0 %	0 %				
027	RFh	C 11 50	THO/FRN/SAB/ ERR/ /	2.7	16	0%	0 %	0 %				
028	CC	B 17 70 90	THO/ / / / /	9.6	37	0%	0 %	0 %	RJR A.R.	2018	6.0	1
029	Aulnaie		AUR/THO/ / /	3.1	0	0%	0 %	0 %				
030	CC	A 17 70	THO/ / / / /	1.4	55	0%	0 %	0 %				

Source: Photographie aérienne et inventaire forestier au prisme



Annexe 2 - Données techniques et forestières

0898		Propriété n	0.01	Photo
0898		Ascot	Rang:01	2013
Resp:(Tél:	Premier lot:	2129421	

		Densité	Essences	Superf.		Ré	générati	on				
No. peup.	Appelation	Hauteur Age	principales	approx.	terrière m2/ha	Stocking	% feuil	% résin	Traitements	Année	Quant I	Prio.
031	RC	B 14 70	THO/MEL/SAB/	7.9	35	0%	0 %	0 %				
032	Р		EPN/NER/BOG/ SAB/ /	4.1	0	0%	0 %	0 %	ECME2	2018	3.0	7
033	SS	A 14 40	SAB/PET/NER/ / /	0.4	32	0%	0 %	0 %	CA	2018	0.4	1
034	RE	C 13 70	EPN/MEL/ / / /	2.7	15	0%	0 %	0 %		and an orange of the second		
035	fr		THO/SAB/PET/	0.4	10	0%	0 %	0 %				
036	RC	C 14 50	THO/SAB/PET/	1.3	20	0%	0 %	0 %				





CARTE CADASTRALE



Échelle 1:7 500



Les limites de la propriétés sont celles indiquées par le propriétaire et par les données cadastrales à notre disposition. Ces limites n'ont pas de valeur légale.

Carte forestière

Nom du propriétaire:

Numéro de producteur forestier :

Propriété numéro: 01

Numéro du feuillet cartographique 21E05NO

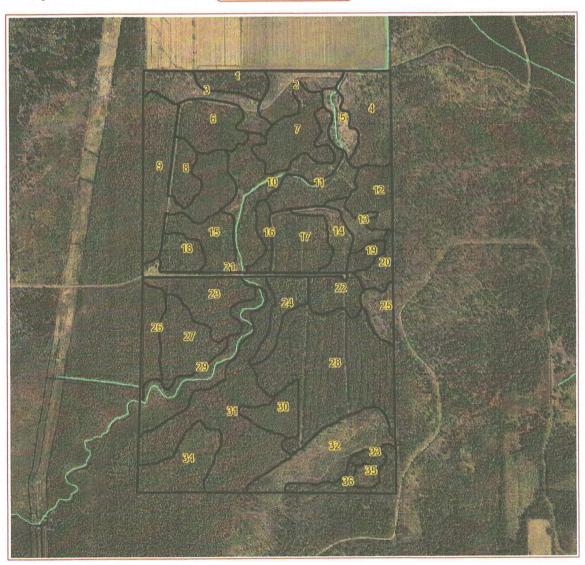
Numéro de la photo aérienne 2013

Échelle:

1/10000



Carte forestière



Les limites de la propriété sont celles indiquées par le propriétaire et par les données cadastrales à notre disposition. Ces limites n'ont pas de valeur légale.

